



Suspension de tous mes droits caf

Par **Mary01360**, le **25/07/2022** à **19:56**

J'ai fournis 3 fois tout mes justificatif de salaire pour l'année 2020 j'ai même déposé mes documents à la caf et déposé avec un conseiller tout les documents scanné par ce même conseiller sur le site de la caf via mon compte allocataire et il n'y a toujours pas de changement tout nos droits sont bloqués et on nous informe que je n'ai pas fournit les justificatifs nous sommes dans une situation précaire et depuis juin on ne reçoit ni aide au logement ni prime d'activité ni allocation familiale et on nous dit que l'on recevra pas la rentrée scolaire que faire